

Introduction L'élevage ovin joue un rôle important dans la sécurité et l'autosuffisance alimentaire. Ils constituent un frein à l'ancien développement de l'élevage à cause des pertes économiques qui en découlent (infertilité, diminution de la production laitière, coût des traitements et de l'automédication...). Outre leur impact économique très élevé, ces pathologies sont d'importance sanitaire capitale surtout en cas de zoonoses, telles que la brucellose, la fièvre Q et la toxoplasmose. En Tunisie, des études antérieures ont montré que de nombreux agents responsables d'avortements chez les ovins, tels que *Brucella* spp, *Toxoplasma gondii*, *Coxiella burnetii*, et *Chlamydia abortus*, qui sont endémiques (Rekik et al. 2005 ; Khamassi et al. 2007 ; Elandoulsi et al. 2015 ; Barkallah et al. 2018). La prévalence des agents responsables d'avortements dans les élevages ovins est restée largement inconnue au niveau national, bien que la majorité des maladies abortives sont réglementées et à déclaration obligatoire (Décret n°2009-2200 du 14 juillet 2009). Un système efficace de surveillance et de contrôle nécessite la mise à jour des données sur ces maladies, y compris leur prévalence réelle chez les ovins, ainsi que l'étude des facteurs de risque associés. Cependant, ce secteur a connu plusieurs défis au cours de ces dernières décennies, en raison de facteurs climatiques, économiques, sociaux, environnementaux et de santé animale (Ben Salem et al. 2011). En général, les avortements d'origine infectieuse et parasitaire (toxoplasmose) sont les plus redoutables.